



CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ADMISSIBILITÉ

« PAVILLON ACADIEN 2022 »

Festival International de Louisiane – Lafayette, Louisiane

RESPONSABLE

Société de promotion des artistes
acadiens sur la scène internationale
224 rue St. George Bureau 103,
Moncton, NB E1C 0V1

Sylvio Boudreau, responsable de la
SPAASI
spaasi@snacadie.org
Tél. : (506) 720-0890

1. CRITÈRES DE SÉLECTION

- 1.1 Les critères de sélection sont :
 - 1.1.1 Le potentiel d'exportation de l'artiste : 20% ;
 - 1.1.2 La capacité et préparation de l'artiste/agence à travailler dans un contexte international : 10% ;
 - 1.1.3 La pertinence de cette vitrine dans le contexte de développement de carrière de l'artiste : 20%;
 - 1.1.4 Le style dans le contexte du Festival International de Louisiane : 50 %.
- 1.2 La priorité sera donnée aux artistes :
 - 1.2.1 Répondants à tous les critères;
 - 1.2.2 La sélection des artistes se fera par un jury;
 - 1.2.3 La sélection des artistes pourra se faire en prenant compte des ressources financières accordées par les gouvernements provinciaux à la présentation de ce pavillon.
 - 1.2.4 La province de résidence des artistes pourrait être prise en compte dans les critères de sélection du jury.
 - 1.2.5 Les candidatures éligibles seront revues par un jury et auront pour objectif de trouver consensus dans la sélection finale des artistes.

2. ÉLIGIBILITÉ

Les artistes intéressés à soumettre leur candidature doivent d'abord répondre aux critères de sélection suivants. Seuls les candidats ayant répondu à ces critères d'éligibilité seront considérés.

2.1 L'artiste doit avant tout :

- 2.1.1 Être un artiste professionnel;
- 2.1.2 Avoir une amorce de développement de carrière et être lié avec au moins une structure professionnelle reconnue;
- 2.1.3 Avoir démontré vouloir travailler à l'international et être disponible pour le faire;
- 2.1.4 Proposer une formule artistique adaptée au concept du pavillon et à l'événement (<https://festivalinternational.org/>);
- 2.1.5 Fournir un dossier de presse de l'artiste et la fiche technique pour l'événement;

2.2 Pour les artistes de la musique :

- 2.2.1 Sauf exception, l'artiste de la musique doit avoir sorti un album ou un EP dans les 18 derniers mois précédant la date de l'événement;
- 2.2.2 Être disponible du 27 avril au 1 mai 2022. (26 au 2 mai avec les déplacements);
- 2.2.3 L'artiste et/ou les membres du groupe doivent avoir un passeport valide et avoir le droit de voyager aux États-Unis;

2.3 Une fois sélectionné, l'artiste en musique devra :

- 2.3.1 Confirmer sa participation et le nom des membres du groupes qui l'accompagneront.
- 2.3.2 Confirmer la fiche technique (adaptée au concept du pavillon);
- 2.3.3 Fournir une liste de partage des chambres (chambre twin);
- 2.3.4 Fournir les informations nécessaires pour procéder aux réservations des billets d'avion.

3. DATE DE TOMBÉE DE L'APPEL D'INTÉRÊT

Vous devez faire parvenir votre dossier de candidature à la Société de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale accompagné d'un paragraphe expliquant pourquoi cette mission vous intéresse, d'un lien vers un enregistrement audio ou un portfolio d'artiste, du dossier de presse et de la fiche technique au plus tard le vendredi 11 mars à 17h (heure de l'Atlantique).